



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
Départementale
des Territoires**

Metz, le 16 juillet 2021

Service Aménagement, Biodiversité, Eau
Unité Police de l'eau

DDT de la Moselle
Service Aménagement, Biodiversité, Eau
Unité Police de l'Eau

Affaire suivie par : Vincent Hennel
Tél : 03 87 28 30 87
E-mail : vincent.hennel@moselle.gouv.fr

OBJET: Dossier de déclaration concernant des travaux de busage de l'aqueduc situé sous la ligne ferroviaire Reding à Metz-Ville au Pk75+582, au droit du cours d'eau le Mausbach sur la commune de Oberstinzel.

Courrier d'accord immédiat à la réalisation de l'opération.

RÉF. : Votre courrier en date du 30 juin 2021.

PJ. : 1

Monsieur,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ Travaux de busage de l'aqueduc situé sous la ligne ferroviaire Reding à Metz-Ville au Pk75+582, au droit du cours d'eau le Mausbach sur la commune de Oberstinzel.

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : **6 juillet 2021**
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : **57-2021-00326**
- Dossier réalisé par : **SNCF Réseau**

Votre dossier sera suivi par Monsieur Vincent Hennel

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet sur la forme et régulier sur le fond.

Je vous prie de trouver ci-joint le récépissé clôturant son instruction administrative.

Dès lors, vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.

.../...

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de quatre mois, dans les conditions définies à l'article R421-1 du code de la justice administrative.

Conformément à la réglementation en vigueur, une copie du présent courrier ainsi que du récépissé seront affichés dans la mairie de Oberstinzel où cette opération sera réalisée, pendant une durée minimale d'un mois.

Le dossier de déclaration sera également consultable dans la mairie précitée durant la même période.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet
La responsable de l'Unité Police de l'Eau



Céline Dellinger

SNCF Réseau
A l'attention de Monsieur Pierre Merten
Infrapôle Rhénan
48, Chemin Haut
67034 Strasbourg